

L'antenne parabolique



Une pluie
d'informations
qui viendra
du ciel



Braquée sur le firmament, la grande oreille de l'UQAM.

Septembre dernier, l'UQAM inaugurerait son réseau de télécommunications inter-édifices de fibre optique. Dans la même dynamique de pointe, l'Université se doterait sous peu d'une antenne parabolique et de l'équipement auxiliaire pour capter via satellite, à l'intention de la collectivité universitaire, de l'information vidéo liée à l'enseignement, à la recherche, à la formation et à la gestion.

Pareille entreprise présuppose la mise sur pied d'une double infrastructure: un système installé, l'antenne parabolique, et un encadrement humain pour manier le système au jour le jour, tout

en sensibilisant la collectivité de l'UQAM aux immenses possibilités de cette technologie.

Le système

Sous la responsabilité du service des télécommunications, le projet a été porté à l'attention de la Fondation de l'UQAM. L'organisme est sollicité à contribuer pour 55 000 \$ à l'appareillage technique (antenne, équipement d'installation, liaison, fibre optique, etc.). De là, naissance d'une TVAC, pour «télévision à antenne collective». Les grandes lignes de son fonctionnement? «L'antenne parabolique est un système dit d'asservissement qui

peut capter la trentaine de satellites en position dans le ciel de l'Équateur», explique M. Jacques Larose, directeur du service des télécommunications, qui évoque succinctement l'organisation complexe des réseaux de satellites: Telesat Canada avec sa série d'ANIK, Intelsat, et la transmission-réception sur bandes de fréquence C et Ku, 24 heures sur 24, en direct comme en différé, et enfin, l'emploi du magnétoscope et de la cassette. «Dans l'immédiat, précise le directeur, le système se limitera à la réception d'informations vidéo. Plus tard, nous pourrions envisager d'émettre.»

L'encadrement

Tout à la fois comité d'écoute, organisme de gestion et de promotion, sera institué le RACAS, c'est-à-dire le Regroupement pour l'avancement des communications alternatives via satellite. C'est une compagnie sans but lucratif qui implique une participation quadripartite des services de télécommunications et de l'audio-visuel, ainsi que du département et du module de communications, ce qui, il importe de le souligner, sous-tend l'apport important des étudiants.

Avant de recevoir d'autres avis

Le comité d'étude a entendu les sciences administratives

En octobre dernier, le Conseil d'administration de l'UQAM créait un comité d'étude conjoint CA-CE sur les questions soulevées par le département des sciences administratives (DSA).

Le comité avait, dans un premier temps, mandat d'inviter, de recevoir et d'entendre les représentants du DSA aux fins d'établir clairement les doléances et les demandes de ce département, et de faire rapport à ce sujet au Conseil d'administration.

Positions inchangées

Le 28 novembre, le comité a entendu les représentants du DSA: MM. Robert Poupard, directeur du département, Pierre Filiatrault, Brian Hobbs et Noël Mallette. À la suite de la rencontre, le comité a déposé son rapport à la réunion du Conseil d'administration du 16 décembre.

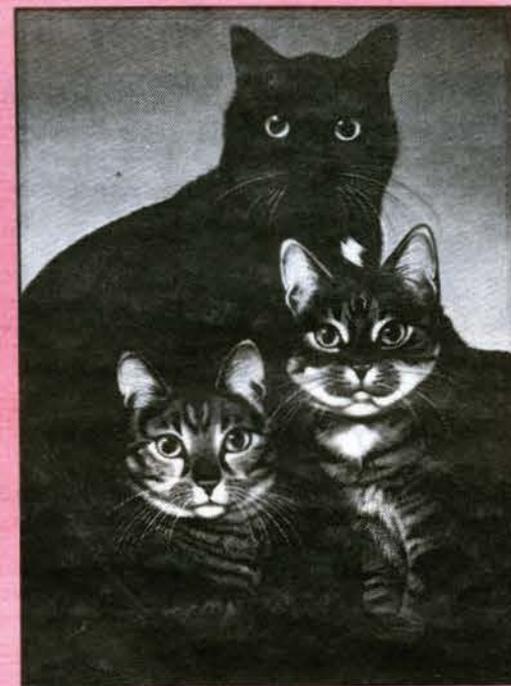
Il semble que le département des sciences administratives reste essentiellement sur ses positions, qui ont, à ce jour, été largement diffusées et discutées tant à l'Université qu'à l'extérieur. C'est le rapport qui le dit. La rencontre avec les représentants du DSA a convaincu le comité que les doléances expri-

mées dans différents écrits, bien qu'elles reflètent une situation perçue comme inique par le département, sont là pour justifier aux yeux des autres une décision arrêtée: la volonté du département des sciences administratives de se séparer de l'UQAM, et que les solutions qui pourraient être portées aux problèmes soulevés par ces documents ne peuvent faire changer cette orientation.

Le rapport établit la position du DSA, précise le contexte dans lequel elle s'exprime et analyse les doléances.

Le président du comité, M. Paul Inchauspé, membre socio-économique du Conseil d'administration, a fait parvenir à toutes les instances pédagogiques de même qu'aux cadres de l'Université le rapport du comité ainsi qu'une lettre qui décrit le mandat de ce dernier. Le DSA ayant été entendu, le comité en est maintenant au deuxième stade de son mandat, soit «solliciter et entendre l'avis des unités – départements, modules et familles – constituant le secteur des sciences de la gestion et de toute autre unité académique ou pédagogique, tout autre service, tout

(Suite page 3)



Exposition d'images animales
au CCDD,
«Le Bestiaire graphique».

À lire en page 8.

SOMMAIRE

- Création de «Uqam Internationale Incorporée» pour commercialiser des logiciels p. 3
- Les frais d'inscription sont portés à 10 \$... p. 3
- Parutions p. 6
- Une agence de voyages en service bientôt . p. 7

Études avancées et recherche: affichage du poste de doyen-ne

Ouverture du poste de doyen-ne des études avancées et de la recherche, laissé vacant depuis la nomination de la titulaire, madame Monique Lefebvre-Pinard, à la direction du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Il y a présentement affichage à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Université. Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au secrétariat général, avant 17 heures, mardi 3 février.

Le, la doyen-ne des études avancées et de la recherche est responsable à la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche. Les qualifications liées au poste: - diplôme de troisième cycle avec cinq (5) années d'expérience d'enseignement et/ou de recherche; - expérience de direction de thèses; - expérience d'animation et de direction.

Ainsi que le prévoient les Règlements généraux de l'UQAM, la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche a formé un comité de sélection; il se compose du recteur, de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, qui agit à titre de présidente du comité, d'un autre vice-recteur, d'un professeur, membre du CA, d'un professeur, membre de la CE, d'un membre socio-économique du Conseil d'administration. Le secrétaire général agit comme secrétaire du comité.

Toutes les candidatures reçues par le secrétaire général seront transmises au comité qui fera une première sélection et procédera aux entrevues des candidats. Ensuite, le comité retiendra un maximum de trois candidatures qui seront soumises à la consultation.

On prévoit que la période de consultation se tiendra entre le 26 février et le 18 mars.

Conseil d'administration

Lors de sa réunion régulière du 16 décembre 1986, le Conseil d'administration a:

- adopté la Politique des critères d'embauche pour l'année 1987-88;
- reconduit les objectifs-cibles de l'année 86-87 pour l'année 87-88;
- adopté la Politique générale de répartition des postes pour 87-88;
- ajouté des frais administratifs de 2,50 \$ aux frais d'inscription de 7,50 \$ pour les inscriptions de 87-88;
- approuvé les modifications apportées à la Politique d'admission de programmes de 1^{er} cycle pour 87-88;
- retiré au LARSI son statut de laboratoire de recherche, suite aux recommandations de la sous-commission des études avancées et de la commission des études;
- reçu le rapport du Comité d'étude CA-CE sur les questions

- soulevées par le département des sciences administratives, et invité le Comité à poursuivre la deuxième étape de son mandat;
- adopté le calendrier universitaire pour 87-88;
- reçu le rapport présenté par le Comité de féminisation sur l'état de la féminisation des formulaires en usage à l'UQAM;
- procédé à l'engagement de huit professeurs;
- nommé Mme Martine Haug au poste de directrice intérimaire du module de danse;
- prolongé le mandat de Mme Brenda Dunn-Lardeau comme directrice intérimaire du module de l'enseignement des langues et des lettres;
- approuvé les révisions budgétaires et les états financiers périodiques au 30 novembre 1986;
- procédé à la répartition d'une deuxième tranche du budget d'investissement 86-87.

Le plan triennal bleu comme le ciel

Il peut sembler étrange de voir publiée dans une édition reliée, couverture glacée bleu ciel en plus, la deuxième partie du plan triennal 1985-1988 en ce début d'année 1987. Le fait est que cette deuxième partie du document a été adoptée par le Conseil d'administration en mai 1986, sur recommandation de la commission des études, et suite à une large consultation effectuée auprès des unités de base, des sous-commissions, des services et des comités d'usagers.

été élaboré par le comité conjoint du Conseil d'administration et la commission des études pour faire suite aux orientations institutionnelles approuvées en juin 1985 par le Conseil d'administration, à titre de première partie du plan triennal.

Pour en assurer une très large diffusion, le VRER, en collaboration avec le service de l'information interne, enverra incessamment une copie du texte par courrier à tous les salariés de l'Université. Des copies seront également disponibles au kiosque de renseignements du pavillon Jasmin.

Intitulé «Plan triennal 1985-1988 - Deuxième partie: buts, projets et actions», l'ouvrage a

Comité exécutif

À sa réunion régulière du 16 décembre 1986, le comité exécutif a:

- nommé M. Pierre Bélanger au poste de directeur de l'animation et de la production au service de l'audio-visuel; l'a également nommé directeur intérimaire des services techniques et directeur intérimaire du service de l'au-

- adopté la méthode administrative n° 30 concernant les procédures relatives à la santé et la sécurité au travail;
- renouvelé le congé sans traitement d'une professeure et accordé deux congés sans traitement à des professeurs.

Appel aux instances pédagogiques

Des activités d'intérêt général pour la collectivité universitaire?

Des colloques, symposiums ou conférences?

Prière à toutes les instances pédagogiques intéressées de le faire savoir au journal le plus vite possible.

Rappel

Période de mise en candidature, de consultation et d'élection pour les postes de vice-doyens, directeurs de module et de département

À sa réunion du 7 octobre, la commission des études a adopté le calendrier de mise en candidature, de consultation et d'élection pour les postes sus-mentionnés:

Vice-doyens

La commission des études fixe la période de mise en candidature pour les postes de vice-doyens du 19 au 28 janvier 1987 inclusivement, et la période de consultation du 3 au 10 février 1987 inclusivement;

Directeurs de module et de département

La période de mise en candidature et d'élection pour les postes de directeurs de module et de département a été fixée du 19 janvier au 11 février 1987 inclusivement, soit:

- mise en candidature: du 19 au 28 janvier inclusivement;
- affichage des candidatures: du 29 janvier au 3 février 1987;
- élection: du 4 au 11 février 1987 inclusivement.

N.B. Les documents pertinents parviendront aux instances concernées vers la mi-janvier.

Montréal, le 8 octobre 1986

Le Secrétaire général
M^c Pierre Brossard

Séance d'information UQAM Local A-2855 mercredi 21 janvier 10 h à 13 h

Etudiez à l'étranger l'an prochain



UNIVERSITÉ CANADIENNE en France

Le programme de l'Université canadienne en France offre aux Canadiens une occasion unique de vivre en France pendant un an et d'obtenir des crédits universitaires canadiens.

Ce programme, offert en français et en anglais, se compose de cours du domaine des humanités axés sur le « Monde du XX^e siècle » ainsi que de cours de langues. Les professeurs sont recrutés dans les universités canadiennes.

Il est possible de profiter de divers types de logement pour étudiants, dont les résidences du campus situé sur un site magnifique de la Côte d'Azur entre Nice et Monaco.

Les étudiants seront sélectionnés, selon des règles de contingentement, dans les divers collèges et universités du Canada.

Pour obtenir de l'information et déposer une demande d'admission pour septembre 1987, veuillez vous adresser à:

Université canadienne en France,
68, rue Scollard, Toronto, Ontario M5R 1G2.
(416) 964-2569, ou (800) 387-1387

ou Université Laurentienne, Sudbury, Ontario, P3E 2C6
(705) 675-1151, poste 3915.

Une année d'études en France

Université Laurentienne

Blyth & Company

l'Uqam

Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section de l'information interne

Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: section de l'information interne

Tél.: 282-6177

La section de l'information interne est responsable de la publication de l'Uqam dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:

Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 282-6177

Photographies:

Service d'audio-visuel

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

La position des chargés-es de cours «Une réponse d'ouverture à l'UQAM»

Après le dépôt du projet global de contrat collectif le 21 novembre, le Syndicat des chargés-es de cours (SCCUQ) a rencontré la partie patronale deux fois en décembre et une fois en janvier. «Ces rencontres ont essentiellement servi à expliciter nos demandes», déclarent Mme Marie-Claire Chouinard et M. Denis Audette, porte-paroles du comité de négociation.

Les principales revendications du SCCUQ: «Nous voulons obtenir une reclassification de notre salaire qui tienne compte de ce que les chargés-es de cours assurent une prestation d'enseignement équivalente à celle des professeurs-es. Nous voulons aussi avoir un programme de perfectionnement qui reconnaisse notre apport à l'UQAM et

qui permette une meilleure intégration.

«En réponse au communiqué de la Direction du 5 janvier, voici notre position de principe: la reconnaissance de notre présence à l'Université commande un certain nombre de changements à l'intérieur de l'institution. Nous sommes prêts à prendre en compte les contraintes institutionnelles en autant que nos objectifs de base soient respectés. C'est une réponse d'ouverture à l'UQAM. La volonté d'intégration des chargés-es de cours, exprimée à maintes reprises par la Direction, si elle est sincère, est partagée par le SCCUQ. Nous attendons donc le dépôt de la partie patronale qu'on nous annonce pour début février.»

«Uqam Internationale Incorporée» commercialisera les logiciels de l'Université

La direction de l'Université vient d'approuver la création d'une société commerciale à but lucratif, propriété à part entière de l'UQAM, afin de commercialiser SIGIRD, le système informatisé de la bibliothèque, et éventuellement d'autres produits logiciels de la maison.

La compagnie, «Uqam Internationale Inc.», est en voie d'obtenir ses lettres patentes, son «incorporation». Sa structure permet la commercialisation, c'est-à-dire le droit d'usage des logiciels sur le marché des bibliothèques universitaires, municipales et autres, tant au pays et aux États-Unis qu'ailleurs. Les profits serviront au développement des bibliothèques et de l'informatique à l'Université. «Uqam Internationale Inc.» fera une mise en marché des produits logiciels dans diverses parties du monde par l'entremise de distributeurs. Elle s'apprete d'ailleurs à signer une entente avec un distributeur privé. «Les perspec-



M. Prosper Bernard: «Mettre en marché nos produits d'avant-garde.»

tives sont très prometteuses», déclare le vice-recteur aux communications, M. Prosper Bernard, qui a fait effectuer une étude de marketing aux États-Unis. Des demandes affluent déjà d'Amérique latine, des contacts sont établis avec l'Europe et l'Extrême-Orient.

Le conseil d'administration de la société sera formé de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Mme Monique Lefebvre-Pinard; de la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Mme Florence Junca-Adenot; du vice-recteur exécutif, M^e Pierre Brossard; du vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche, M. Gilbert Dionne, ainsi que de gens du monde des affaires. Le vice-recteur aux communications, M. Prosper Bernard, assumera la présidence.

Les modes d'exploitation courante de la compagnie restent à déterminer, encore qu'on sache déjà que le personnel sera limité au strict minimum.

«Il est primordial de commercialiser nos réalisations d'avant-garde en matière de logiciels, pour ne citer que celles de la bibliothèque, insiste M. Bernard. Dans le contexte d'austérité, ces revenus d'appoint renforceront nos ressources financières.»

Une hausse de 2,50\$

Les frais d'inscription sont portés à 10\$

À compter de la session d'été 1987, les étudiants se verront facturer une somme additionnelle de 2,50 \$ au moment de l'inscription, ce qui portera les frais à 10 \$.

Le Conseil d'administration a pris cette décision lors de sa réunion du 16 décembre dernier, suite à la recommandation du vice-rectorat à l'en-

seignement et à la recherche et du vice-rectorat à l'administration et aux finances.

L'ajout aux frais d'inscription, selon la résolution du CA, est rendu nécessaire attendu les nouveaux services d'inscription développés par l'UQAM, et attendu les coûts qui en découlent.

Le comité d'étude...

Suite de la page 1

autre groupe ou toute autre personne de l'Université sur les questions exprimées par le département des sciences administratives et les problèmes soulevés».

Appel aux intéressés

Le comité espère commencer les rencontres prévues au deuxième volet de son mandat vers la fin de janvier. On prie donc les unités et les personnes qui souhaitent se faire entendre de communiquer au secrétaire du comité, M. Yvon Lussier (bureau de la recherche institutionnelle, pavillon Sherbrooke, B-8100; au téléphone: 3040), leur intention à cet effet de même qu'un résumé écrit de leur avis.

Composition du comité d'étude

Outre M. Inchauspé, le comité d'étude groupe le vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche, la vice-rectrice à l'administration et aux finances, le vice-recteur aux communications, ainsi que six professeurs choisis par et parmi les professeurs membres du Conseil d'administration et de la commission des études, représentant chacun des dix secteurs disciplinaires de l'Université. Le directeur du bureau de la recherche institutionnelle, M. Lussier, agit comme secrétaire.

EN BREF

Marketing, macromarketing et société

Dans le cadre des colloques du programme de doctorat conjoint en administration, M. Robert Tamilia reçoit un des professeurs de marketing des plus reconnus au Canada M. Stanley J. Shapiro, de l'Université Simon Fraser. Ce dernier prononcera une conférence intitulée **Marketing, Macromarketing and Society**, le lundi 26 janvier de 13 h à 15 h, au local J-4315. Renseignements: M. Robert Tamilia, 282-3897.

AFFAIRES ÉTUDIANTES

Études avancées: deux candidats en lice

Les élections qui se déroulent du 12 au 23 janvier aux études avancées mettent en compétition deux étudiants de niveau doctoral pour le siège de représentant à la commission des études. Un mandat qui n'entrera en vigueur qu'au 1^{er} juin 1987.

L'un d'eux, Paul De Marco, étudie en science politique, et l'autre, Shirley Roy, en sociologie. Leurs candidatures prennent appui sur les travaux et débats qui font suite à la «Politique institutionnelle relative à la condition et au statut des étudiants des 2^e et 3^e cycles». Mme Roy, d'ailleurs, fait partie du comité chargé de son application.

Ces candidats de 3^e cycle envisagent leur apport à la commission des études sous un angle critique. Tous deux semblent d'avis qu'il faille développer prioritairement des conditions

financières permettant à un étudiant de 2^e ou de 3^e cycle de se consacrer à ses études, à temps plein, s'il le désire.

Dans cet esprit, le nouveau volet 2 du PAFACC est critiquable à leurs yeux. «On ne garantit ni l'égalité des chances ni la possibilité d'étudier à plein temps en proposant aux étudiants-es de 2^e et 3^e cycles 80 bourses de 3 000 \$ chacune et dont l'octroi dépend de l'obtention au préalable d'un emploi à l'Université», écrit M. De Marco, dans son texte de présentation.

On peut en connaître davantage sur les deux candidats en consultant leurs textes affichés sur les différents babillards. L'élue ou l'élue remplacera M. Jacques Moreau (doctorat en psychologie) dont le mandat se terminera à la fin de l'année universitaire 1986-1987.

RESTAURANT-BAR-FRANÇAIS

Ghez Pierre

Cuisine
recherchée

Salons privés

1263, Labelle
Metro
Berri-de Montigny

Réervations:
843-5227

COURS D'ANTI-GYMNASTIQUE

SÉANCES D'INFORMATION

MARDI 20 JANVIER 1987

Suzanne Boyer

praticienne en approche
globale du corps

12:00 à 13:00
ou
19:30 à 20:30

INSCRIVEZ-VOUS :

488-4245

4909 Montclair, Montréal, Québec H4V 1K7, (514) 481-4245

Première étude systématique sur le sujet

Quels sont les problèmes qui accompagnent un bas niveau de désir sexuel?

Une recherche entreprise par M. Gilles Trudel, professeur au département de psychologie, aborde une dimension de l'activité sexuelle jusqu'alors presque totalement ignorée par la recherche scientifique: la dysfonction du désir sexuel.

L'étude sera étalée sur 2 ans et vise à apporter une contribution à l'analyse du problème par la cueillette de données empiriques auprès de couples hétérosexuels. Une méthode comparative a été retenue. Deux groupes de sujets sont en voie d'être sélectionnés, un premier groupe composé de 15 couples identifiant un problème d'inappétence sexuelle, et un deuxième de 15 couples actifs sexuellement. L'objectif principal consistera à déterminer dans quelle mesure les sujets présentant un problème de dysfonction sexuelle se distinguent de ceux ayant un fonctionnement sexuel adéquat, à l'aide d'instruments de mesure validés scientifiquement. La comparaison entre les deux groupes servira à faire mieux ressortir les caractéristiques du premier groupe.

Un problème qui prendrait de l'ampleur surtout chez les hommes

La dysfonction du désir sexuel a été incluse récemment dans la classification des problèmes psychologiques proposée par l'Association américaine de psychiatrie. Il s'agirait d'un problème sexuel fréquent pour lequel un nombre accru de personnes irait en consultation. Les chercheurs américains Shover et LoPiccolo ont observé que l'augmentation des demandes de consultation est plus marquée chez les hommes que les femmes. «Cependant, explique M. Trudel, si la littérature des quinze dernières années a répandu un certain nombre d'idées sur les facteurs qui limitent l'expression du désir sexuel, il existe très peu de données empiriques sur le sujet. En conséquence, ajoute-t-il, les programmes d'intervention suggérés sont relativement peu nombreux et leurs lignes directrices demeurent très vagues. Une meilleure connaissance des caractéristiques des personnes présentant ce genre de problème sera utile pour développer ces programmes.»



M. Gilles Trudel, un psychologue d'orientation comportementale qui s'intéresse à l'évaluation et au traitement des problèmes sexuels.

Pour identifier ces caractéristiques, l'étude s'appuie sur un ensemble d'hypothèses sur les variables pouvant provoquer et maintenir un bas niveau de désir sexuel, à partir des trois catégories suivantes: facteurs individuels, comportement sexuel du sujet, facteurs environnementaux. Par exemple, est-ce que les problèmes de désir sexuel sont généralement accompagnés d'autres dysfonctions sexuelles

(dysfonction érectile, anorgasmie). Est-ce qu'ils sont ou non reliés à divers problèmes de couple? Est-ce que les problèmes de désir sexuel sont associés à des problèmes plus généraux de dépression ou d'anxiété? Répondre à ces questions constitue une première étape exploratoire fondamentale pour le chercheur Trudel, conscient du caractère complexe et multi-factoriel du problème: «Il serait prématuré d'établir une relation de cause à effet entre ces diverses variables (...). Lorsque nous aurons identifié les problèmes qui accompagnent la dysfonction sexuelle, il sera alors possible dans une étape ultérieure, d'étudier davantage de quelle façon ils se développent.»

Qui peut participer à l'étude?

M. Trudel travaille présentement à recruter ses deux groupes de sujets. Les personnes du premier groupe doivent répondre aux quatre critères suivants: reconnaître la présence d'un problème relié à la fréquence des activités sexuelles; avoir une re-

lation stable avec un (une) partenaire depuis au moins un an; avoir entre 20 et 50 ans; avoir des activités sexuelles environ deux à moins de deux fois par mois. La présence d'un autre problème n'est pas un critère d'exclusion.

Le deuxième groupe doit réunir des personnes répondant également à quatre critères: ne pas verbaliser un problème relié à la fréquence des activités sexuelles; avoir une relation stable avec un (une) partenaire depuis au moins un an; avoir entre 20 et 50 ans; avoir des activités sexuelles avec le ou la partenaire à une fréquence supérieure à une fois par semaine. La présence d'un problème sexuel est un critère d'exclusion.

Les couples intéressés à participer à cette expérience strictement confidentielle, doivent s'engager à s'impliquer dans une procédure d'évaluation de leur vie personnelle sexuelle. En retour, on leur fournira un bilan de leur vie sexuelle et, au besoin, une orientation au traitement. Toute personne désireuse de participer à cette recherche peut communiquer au 282-4847.

«Purge» à la Coop UQAM

Décembre et janvier ont vu tomber toutes les têtes des administrateurs contestés par les employés à la Coop UQAM. Parmi les 7 administrateurs dont on exigeait la démission, (le directeur général Yvan Noël a été épargné) 4 l'ont remise aussitôt pendant l'assemblée du 3 décembre ou à la réunion du CA subséquente. Les trois autres devaient être révoqués lors d'une assemblée spéciale qui était prévue le 21 janvier. Or, ils viennent d'annoncer qu'ils plieraient bagages le 20.

Sur les 4 sièges disponibles, 2 sont réservés a priori à des professeurs, lesquels sont fortement incités à assister à la prochaine assemblée et à se prévaloir de cette possibilité d'implication dans l'administration et l'orientation de la Coop. M. Alain Bourassa, président du syndicat des travailleurs-es de la Coop UQAM insiste sur ce point, et demande aux professeurs d'être à l'affût de la date et des coordonnées de cette prochaine assemblée qui seront affichées sur les portes de la Coop imminemment.

Une entreprise qui roule, mais des rapports tendus

Même si l'expansion rapide qu'a connue la Coop UQAM ces dernières années commence à ralentir, il reste que l'entreprise (en temps normal) continue à progresser dans l'ensemble de ses sphères d'activités. Son chiffre d'affaires frôle les 3 millions par année, son membership atteint les 35 000 personnes. Le personnel est composé de 25 employés réguliers (13 à temps plein, 12 à temps partiel) et une quinzaine de surnuméraires s'ajoutent au nombre à chaque boum de début de session.

Deux litiges ont polarisé les rapports entre les salariés et l'ancien Conseil d'administration, le plus important concernait la négociation de la première convention collective des employés, syndiqués depuis le mois de septembre seulement. Le second avait trait à des accusations de conflit d'intérêts contre certains membres du C.A. qui s'étaient donné des contrats de rénovation et d'informatisation.

Sans revenir sur le détail des événements passés, globalement, disons que les employés contestaient la compétence du CA et du directeur (dont ils n'ont pas digéré le salaire annuel de 41 000 \$) pour administrer une coopérative dans l'esprit qui a toujours prévalu dans le milieu coopératif.

Ainsi, leurs demandes syndicales s'appuyaient-elles sur des gains obtenus par des étudiants au service d'autres coopératives québécoises. De son côté, l'administration défendait l'idée que pour offrir de meilleurs prix et rester concurrentiel par rapport aux librairies et magasins de matériel scolaire, il fallait se rapprocher des conditions de travail du secteur privé syndiqué. «Il est évident, nous a dit le directeur Yvan Noël, que lorsqu'on s'éloigne du comparable, ça crée une sorte de disparité. Les concurrents de la Coop ne sont pas les autres coopératives mais les entreprises qui nous entourent, le magasin Pilon, par exemple».

Reste à voir comment le nouveau CA composera avec la situation.



Malgré les efforts faits tant par la direction que par les employés de la Coop, les membres ont assisté en petit nombre aux assemblées tenues pendant le conflit.

L'entente finale

Le 7 novembre dernier, les employés de la Coop UQAM votaient à contre-cœur l'acceptation des dernières offres patronales et revenaient au travail au terme d'une grève de plus de 6 semaines. Les parties s'opposaient principalement sur des questions salariales et d'ancienneté.

Le résumé du règlement est le suivant:

- augmentation salariale de 14 % échelonnée sur 3 ans; 7 % la première année et

3,5 % les deux années suivantes;

- les nouveaux employés entrent à des salaires inférieurs à ce qui se donnait dans le passé;

- les nouveaux employés ont droit à moins de vacances (2 semaines au lieu d'un mois) et de jours de maladie que les anciens (5 au lieu de 10);

- le nombre de jours de maladie passe de 12 à 10 pour les anciens, toutefois, la Coop paie maintenant les 5 jours de délai de carence à ses employés réguliers, en cas de maladie prolongée;

- reconnaissance de l'ancienneté des surnuméraires.

Dans le domaine de la forêt

Une approche originale d'un groupe de jeunes chercheurs

Largement débattue dans les médias, la question du bois n'inquiète pas que les politiciens, les entrepreneurs et les travailleurs de la forêt; elle est au centre des préoccupations d'un groupe de chercheurs de l'UQAM qui travaillent depuis quelques années à développer une nouvelle approche du milieu forestier, plus axée sur l'écologie que sur l'ingénierie ou l'agriculture.

Ces chercheurs - Yves Bergeron, Pierre Bhéreur, Daniel Coderre, Daniel Gagnon, Yves Mauffette - sont rattachés au département de biologie. Ils viennent de demander d'être reconnus officiellement par l'Université en tant que *Groupe de recherche en écologie forestière* (GREF). Un tel groupe, notent-ils, serait unique au Québec. Il faut, en effet, se tourner vers d'autres provinces pour retrouver la pareille dans les universités: à savoir un regroupement d'écologistes de formation qui

appliquent leur science à la forêt.

Une reconnaissance institutionnelle permettrait aux jeunes chercheurs uqamiens de s'appuyer sur une infrastructure favorisant la collaboration entre chercheurs, d'où, estiment-ils, une productivité largement accrue. Par ailleurs, la «reconnaissance» ouvrirait plus facilement les portes des organismes subventionnaires et celles des commanditaires.

Pour le moment, les chercheurs jouissent de subventions et de contrats de recherche intéressants, mais ils visent plus, et comptent bien que l'UQAM les aidera dans leurs démarches. Ils espèrent, entre autres, que l'Université joigne les rangs du Centre multirégional de recherche en science et technologie forestières dont font partie plusieurs constituantes de l'UQ. Ce comité fait le pont entre les chercheurs, l'industrie et les milieux subventionnaires.

Recherche fondamentale et appliquée

Les écologistes forestiers de l'UQAM mènent des travaux en recherche fondamentale et appliquée.

Du côté fondamental, ils s'intéressent actuellement à:

- l'écologie et la dynamique des populations d'arbres;
- l'écologie et la dynamique des populations d'herbacées forestières;
- l'écologie de la pédofaune forestière;
- l'écophysiologie des espèces végétales forestières;
- l'écologie des insectes défoliateurs forestiers;

En recherche appliquée, les travaux portent principalement sur:

- l'utilisation de la classification écologique en aménagement forestier;
- l'approche écologique à l'établissement des plantations d'arbres feuillus de haute valeur;
- l'étude des causes et des im-



Les écologistes forestiers de l'UQAM dans leur labo de recherche, de gauche à droite, Yves Bergeron, Yves Mauffette, Daniel Gagnon et Daniel Coderre.

acts du dépérissement des érablières.

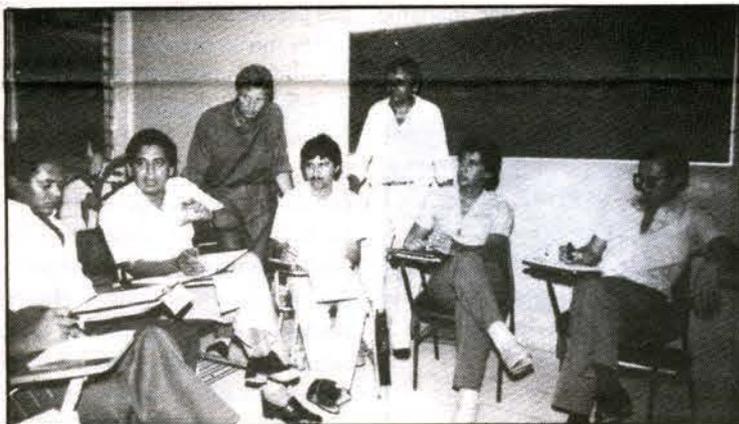
L'énumération est incomplète. Il faudrait, pour rendre justice au dynamisme de l'équipe, comme le note le directeur du département, M. Jean Gingras, faire état des publications des uns et des autres, parler de leur participation à des sociétés savantes, à des colloques et symposium. Il faudrait, également, souligner l'importance qu'ils donnent à la formation étudiante.

«Des dizaines d'étudiants sont impliqués à divers titres dans nos

travaux de recherche. Ils travaillent ici à l'UQAM, en laboratoire, et aussi sur le terrain, durant l'été».

Pourquoi multiplier les écologistes en milieu forestier?

«Nous ne voulons pas supplanter les autres intervenants, les ingénieurs par exemple, mais ajouter à la compréhension du système forestier. Une vision élargie, plus globale de nos ressources forestières, nous permettra d'assurer la survie et la productivité maximale de la forêt qui, ne l'oublions pas, est notre principale richesse.»



Maîtrise conjointe UGA-UQAM

Dans le cadre de la coopération inter-universitaire DSA-UQAM/Universidad Autónoma de Guerrero (UAG), Facultad de Condadurio y Administración (Mexique) une vingtaine de diplômés formaient en septembre dernier le contingent de la 4^e promotion de la maîtrise en administration des affaires, mise sur pied en 1981. À ce jour, 75 candidats ont été promus à ce programme auquel des universitaires du DSA-UQAM ont apporté et apportent leur concours, notamment les professeurs-chercheurs Léon-Michel Serruya, Jean-Marie Deporcq, Louise Deslauriers, Michel Librowicz, Guy Mercier, ainsi que MM. Prosper Bernard et Robert Poupert, respectivement ancien et actuel directeurs du DSA.

Grâce à un don en matériel informatique du gouvernement canadien, un centre de calcul a été inauguré l'an dernier. La maîtrise

se en gestion s'adresse à des professionnels des secteurs public et privé, qui veulent développer des habiletés managériales. On compte 30 p. 100 de femmes ainsi qu'un certain nombre d'étudiants d'autres pays d'Amérique latine.

Le vice-recteur de l'Université de Buenos-Aires, M. David Prigollini, de passage à l'UQAM, s'est montré fort intéressé à l'instauration d'un tel programme en Argentine. «Compte tenu de notre expérience latino-américaine, de nos capacités à développer des liens de collaboration et aussi, de la connaissance de la langue espagnole chez beaucoup de nos professeurs», précise le directeur du DSA, M. Robert Poupert. Sur la photo, des étudiants en comportement organisationnel avec leur professeur, M. Jean-Marie Deporcq.

Le multiculturalisme en l'an 2000

Les perspectives d'avenir

Le 13^e Congrès annuel de la Société internationale pour l'éducation interculturelle, la formation et la recherche se tiendra à l'Université, du 15 au 21 mai 1987. Le thème du Congrès est «Le multiculturalisme en l'an 2000: les perspectives d'avenir».

En choisissant ce thème, les organisateurs du Congrès veulent inviter les participants à réfléchir sur un monde qui s'oriente de plus en plus vers une société multiculturelle où les individus de chaque pays n'auront que deux choix: accepter de vivre harmonieusement dans le respect et le partage des valeurs culturelles de chacun ou se recroqueviller sur soi et se fermer à l'autre.

Six sous-thèmes ont été retenus qui permettront aux chercheurs, aux éducateurs et aux formateurs un grand choix d'intervention: l'éducation pour une société multiculturelle; les relations interraciales dans les sociétés multiculturelles et multiraciales: phénomène et intervention; les politiques de l'État et les institutions publiques dans les sociétés multiculturelles; le

multiculturalisme et le développement économique; le multiculturalisme, les arts, les lettres et l'environnement urbain; le multiculturalisme et la santé.

La famille des lettres invite vivement le corps professoral à

prendre connaissance du programme plus en détails et sollicite les participations soit pour une communication, un projet d'atelier, une séance de débat, ou autres. Famille des lettres: J-1775, tél. 3631.

Restaurant
La Barque
Grillades et Fruits
de Mex
CHRISTOPHER & COSTAS
2021, rue St-Denis, Montréal Tél.: 842-0452



Repas légers
(Midi)
à partir de 11 h 30

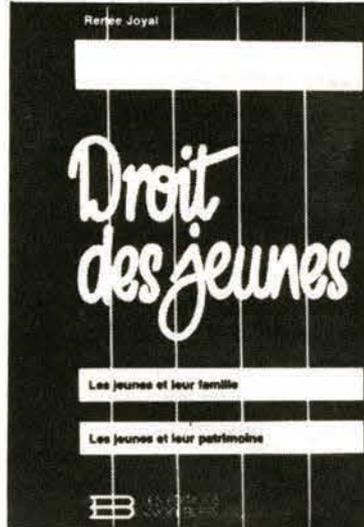
Ambiance chaleureuse
5 à 7 tous les jours

845-1571
1241 rue St-Hubert

PARUTIONS

Une même auteure: deux ouvrages différents

Juste avant Noël, Madame Renée Joyal publiait deux ouvrages. Tour de force? C'est un peu ce que laissait entendre le recteur



Corbo lors de la cérémonie de lancement, en soulignant la difficulté de mener en même temps deux projets d'écriture forts différents: un **Précis de droit pour les jeunes** (étude rigoureuse et austère), et un travail d'enquête (aventure sociologique sur le terrain), que l'auteure a intitulé **Paroles d'adolescents - Famille et rôles sexuels**.

Le Précis de droit pour les jeunes (144 pages), paru aux Éditions Yvon Blais, présente les principales dispositions législatives en vigueur au Québec concernant les personnes mineures. Madame Joyal fait remarquer que l'évolution du droit applicable spécifiquement aux jeunes a récemment connu un développement sans précédent. Cela a amené, note-t-elle, l'emploi de nouveaux concepts, tel celui d'autorité parentale, la création de la Loi sur la protection de la jeunesse, et l'insertion de certaines dispositions dans la Charte des droits et libertés de la personne.

Pour saisir le sens et la portée des règles régissant aujourd'hui l'ensemble des rapports entre les jeunes, leurs parents et la société, il faut bien sûr, les situer dans la dynamique sociale qui en a marqué la genèse et le développement, c'est ce à quoi s'applique l'auteure qui a divisé son ouvrage en deux grands thèmes, soit: les jeunes et leur famille, les jeunes et leur patrimoine.

Madame Joyal adresse son ouvrage aux étudiants en droit, aux personnes travaillant auprès des jeunes aux niveaux juridique, social ou éducatif, de même qu'à tous les jeunes désireux de connaître les règles juridiques applicables à leur situation.

Paroles d'adolescents - Famille et rôles sexuels est un ouvrage d'un tout autre type. Il présente les résultats d'une enquête menée auprès de 265 garçons et filles de 12 à 15 ans du Plateau Mont-Royal, et analyse les expériences et les perceptions de ces jeunes de souches ethniques différentes, relativement à deux dimensions importantes de

ERRATUM

Chronique Parutions, vol. XIII, no 7, page 6. En citant Mme Renée Houde, l'auteure du livre *«Les temps de la vie-Développement psychosocial de l'adulte selon la perspective du cycle de vie»*, nous avons malheureusement contredit le sens de son propos. Dans le deuxième paragraphe, il faut plutôt lire: «On croit que le comportement et la personnalité demeurent flexibles pendant toute la vie et que des changements majeurs (pas mineurs) peuvent survenir à tout moment». Toutes nos excuses auprès de l'auteure et de nos lecteurs.

leur vie: la famille et les rôles sexuels.

Il en résulte un *portrait de famille* qui s'écarte sensiblement de celui qu'on a coutume d'imaginer. Toutefois, estime l'auteure, la famille demeure pour les jeunes un point d'ancrage important, cela malgré les avatars de cette institution durant les dernières décennies. «La famille, qu'elle soit monoparentale ou biparentale, représente pour les jeunes le premier pôle affectif».

Cette étude sur le terrain menée conjointement par madame Joyal et le professeur en sociologie Jacques Lazure, a mis à con-

Michel Bernard

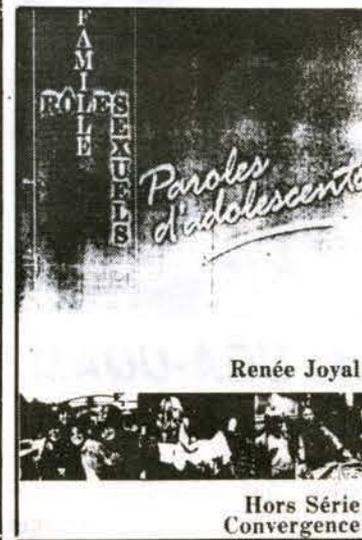
Introduction à la comptabilité financière



Répondre aux besoins d'un premier cours de comptabilité de niveau universitaire ou collégial, offrir un outil de travail à ceux qui souhaitent avoir une base solide en cours d'études menant à l'exercice de la profession comptable, servir ceux qui utilisent de manière générale l'information comptable dans leur carrière, voilà le triple objectif du volume *Introduction à la comptabilité financière* (Gaëtan Morin éditeur, Chicoutimi, 1986), par Michel Bernard, professeur-chercheur au département des sciences comptables et auteur de plusieurs traités et manuels comptables.

L'auteur attache autant d'importance à décrire le «pourquoi» des problèmes de mesures comptables qu'à présenter le «comment», c'est-à-dire les principes et procédés destinés à résoudre ces problèmes. M. Bernard apporte à chacun des chapitres de ce volume de plus de 1000 pages un soin tout particulier dans l'exposé théorique du «pourquoi» des problèmes et dans le cheminement suivi pour trouver leurs solutions. Quant aux «comment», chaque chapitre s'illustre d'un ou de plusieurs problèmes pratiques avec leurs résolutions détaillées. Un cahier d'exercices de même qu'un solutionnaire correspondent à la matière des 12 chapitres du volume. On y trouve la solution dans le détail d'environ 200 questions et problèmes (applications pratiques, simulations de situations réelles rencontrées en comptabilité).

«La comptabilité est une des branches de l'activité humaine, écrit l'auteur. La connaître, c'est connaître une réalisation de l'humanité face à des problèmes d'échange, de mesure et d'information. Sa connaissance fait donc partie de ce qu'il est convenu d'appeler la culture et elle devrait intéresser ceux qui désirent accroître leurs connaissances en matière de réalisations humaines. (...) La comptabilité contribue à former des individus qui seront plus aptes à prendre des décisions, qu'il s'agisse de propriétaires, de gestionnaires, d'investisseurs, de créanciers ou de simples citoyens.»



UNIQUE À MONTRÉAL

RABAIS JUSQU'À 80%

CHEZ  **COPIE EXPRESS**
LES PLUS BELLES
PHOTOCOPIES AU MONDE
À UNE FRACTION DU PRIX RÉGULIER

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC AVEC **XEROX 9900®** OU **XEROX 9500®**

POUR **5¢** LA COPIE OU MOINS!
Format 8 1/2 x 11 — Recto seulement — Papier bond
sans bordure — Alimentation automatique des
feuilles — Achat minimum de 5 dollars

PHOTOCOPIES COULEUR AVEC **CANON COLOR T®**

8 1/2 x 11 POUR \$1.25 LA COPIE
11 x 17 POUR \$2.25 LA COPIE

La formidable XEROX 9500® produit des photocopies en noir et blanc d'une qualité rivalisant avec les meilleures impressions en offset avec des plaques de métal.

Le nouveau XEROX 9900® est le copieur/duplicateur le plus avancé et aussi le plus silencieux sur le marché. Son prix est d'environ trois fois le prix d'une machine moyenne à Montréal.

Le superbe CANON COLOR T® est sans aucun doute la meilleure machine pour photocopies en couleur présentement disponible au Canada. Ses belles photocopies en pleine couleur vivante surprennent même nos clients les plus exigeants.

XEROX 9500 et XEROX 9900 sont les marques de commerce de Xerox Canada Inc. CANON COLOR T est la marque de commerce de CANON INC.

IMPRIMERIE — REPROGRAPHIE

COPIE EXPRESS

945 DE MAISONNEUVE EST
(Métro Berri Demontigny)
2116 RUE DE BLEURY
(Métro Place des Arts)

526-0057

288-0288

Phase II du campus centre-ville

Une première étape est franchie

À l'automne 86, le Conseil d'administration de l'UQAM adoptait, puis soumettait au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science l'étape I de la phase II du campus centre-ville, soit les emplacements Dorchester et Athanases David.

L'étape I est celle du concept (esquisses). Pour la première fois se profile donc un portrait global de l'allure des futurs bâtiments dans leurs composantes architecturales, structurelles et électro-mécaniques.

Tout projet du réseau universitaire québécois comporte **trois étapes** pour l'approbation de ses plans et devis. Ainsi l'exige la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire.

L'étape I franchie, l'Université entame résolument l'étape 2,

celle des plans, devis et estimation préliminaires. Suivra l'étape 3, celle des plans et devis définitifs ainsi que de l'estimation finale. À chacune des étapes, le Conseil d'administration de l'UQAM transmet, accompagnés d'une résolution, les documents requis au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

À ce jour, le service de la programmation de l'Université a précisé, en collaboration avec les unités concernées, l'organisation fonctionnelle et spatiale de leurs locaux respectifs. Les architectes ont élaboré des esquisses d'aménagement qu'on a soumises aux unités, puis qu'on a modifié en tenant compte de leurs commentaires jusqu'à acceptation finale de chacune des unités. Un coup d'oeil sur la dis-

tribution des unités permet, par exemple, de se faire une idée de l'extension du pavillon Hubert-Aquin sur l'emplacement Dorchester (voir tableau). Quant à une approche plus générale de la répartition des unités du site Athanase-David, on en reverra la description du journal l'uqam du 20 novembre dernier.

L'étape 2 en vue

À ce prochain stade portant sur les plans et devis préliminaires, on devrait arrêter pour les deux emplacements la qualité des locaux, les types de matériaux, les structures définitives des bâtiments, les systèmes de communications, de support et d'électro-mécanique, puis procéder à une première évaluation du coût des travaux.

Avant-goût du possible, les architectes avancent une proposition intéressante, qu'ils décrivent dans un document de présentation (Parti architectural):

«Pour la Phase II du campus de l'UQAM, les architectes proposent une architecture bien inscrite dans le nouveau courant d'architecture actuelle, caractérisée par une certaine analogie au vocabulaire architectural du siècle passé. Comme dans la Phase I, les matériaux dominants seront la brique et le verre. Cependant certains éléments en pierre ou en béton préfabriqué seront introduits en analogie du clocher et du transept de l'église Saint-Jacques. Dans l'ensemble, le caractère architectural de la Phase II marquera une légère rupture d'avec les bâtiments existants mais la continuité sera rétablie au niveau des matériaux. Cette variation témoignera de la période de douze ans qui sépare la réalisation des deux phases du campus.»

Distribution des unités

Niveau	Fonction	m ² nets
Sous-sol	Entreposage	160
Métro	Bibliothèque	1 501
Rez-de-chaussée	Quai de livraison	360
	Département de sexologie et salles d'études	646
1 ^{er} étage	Bibliothèque	1 390
2 ^{ème} étage	Département des sciences juridiques et terminaux	800
	Bibliothèque	270
3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème}	Département de psychologie et salles d'études	2 705
		7 832

Cette distribution des unités respecte les surfaces du programme technique théorique de construction approuvé par le CA du 2 septembre 1986. Elle s'inscrit dans l'enveloppe des espaces autorisée par le MESS et répond aux règles internes d'attribution des locaux de l'UQAM.

En service d'ici un mois

Une agence de voyages pour les gens de l'UQAM

Une agence de voyages rattachée à l'UQAM, au nom encore tenu secret, sera normalement en fonction d'ici la fin du mois de février.

En attendant son installation sur le campus l'été prochain, l'agence, retenue après étude approfondie de trois soumissions (sur huit), offrira ses premiers voyages à la clientèle de l'UQAM à son siège social du centre-ville. M. Michel Meilleur, directeur du service des magasins, le point de rattachement administratif de l'agence, refuse d'en dévoiler davantage sur l'identification de cette dernière tant que sa recommandation n'aura été dûment approuvée en haut lieu (au CEX du 20 janvier) et que le contrat entre l'Université et l'entreprise privée n'aura été signé.

M. Meilleur nous assure que l'agence mettra à notre disposition tous les services actuellement offerts par les organisations qui s'adressent au grand public et que ses tarifs seront comparables aux meilleurs prix existants sur le marché. «Il ne faut pas s'attendre à des miracles», prévient-il toutefois.

L'agence de voyages sera bien située, entre le Jasmin et le Aquin, là où se trouve présentement la Caisse populaire, en face du futur emplacement du magasin de fournitures générales, le A-M950. Elle partagera les nouveaux locaux avec la direction des magasins, la micro-boutique universitaire et le service des stationnements.

Question que tout le monde se pose: quel sera l'apport particulier de cette agence dans l'UQAM? L'entreprise, selon M. Meilleur, pourra organiser des voyages à New York, ou vers d'autres destinations prisées par les étudiants. Elle pourra également s'occuper des voyages exigés par la formation générale de certains programmes, comme tourisme ou ceux des sciences de la Terre, par exemples. «Ces voyages créés par et pour certains groupes-cours pourraient être offerts plus largement à d'autres personnes», ajoute-t-il, tout en glissant prudemment que d'autres possibilités intéressantes pour les voyageurs de l'UQAM seront publicisées lors de l'inauguration officielle de l'agence.

L'agence de voyages entend coordonner son travail avec celui du module tourisme. Elle se veut un complément de Trousse-Voyage, une organisation étudiante dont les services sur les voyages sont offerts gratuitement à la collectivité universitaire.

RESTAURANT-BAR FRANÇAIS

Chez Pierre

Cuisine
recherchee

Salons privés

1263, Labelle
Metro
Berri-de-Montigny

Reservations:
843-5227

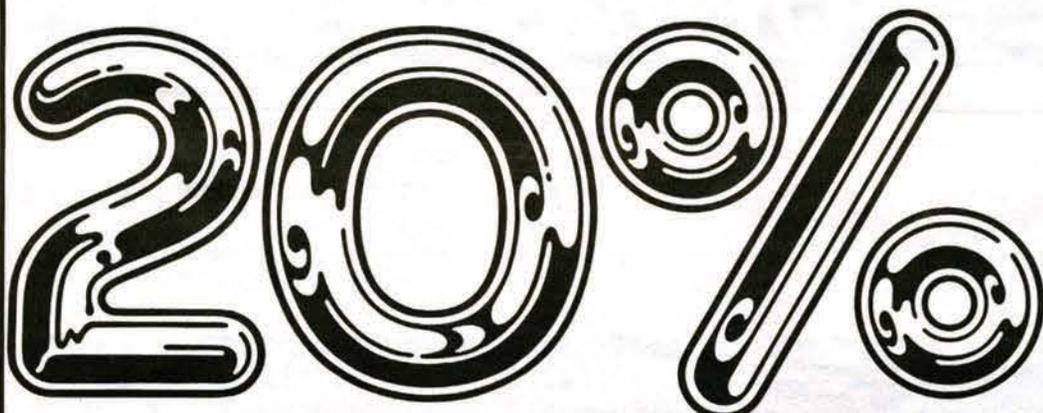


Vente annuelle

Du 19 au 23 janvier 1987

20% de réduction

sur toutes les marchandises en magasin.



**Magasin
art et
dessin**

Pavillon Judith-Jasmin
Local J-S310
Tél.: 282-6159



Université
du Québec
à Montréal





Au CCDD

Le «Bestiaire graphique», un monde fascinant

Étonnante exposition au Centre de création et de diffusion en design, du 23 janvier au 22 février. Entièrement consacrée aux animaux. Intitulée le **Bestiaire graphique**, l'expo présente une vaste collection d'images animales créées par des illustrateurs, des graphistes et des photographes d'aujourd'hui. Ces images ont été sélectionnées lors d'un concours organisé par l'American Institute of Graphic Arts de New York (AIGA), sous le titre «Mental Menagerie».

Comme le rappelle l'un des organisateurs, le monde animal fascine et inspire l'homme de temps immémoriaux et rejoint

du même souffle les profondeurs de l'inconscient contemporain.

À la collection qui nous vient de New York, s'ajoute un volet québécois. Il s'agit de travaux d'étudiants en design graphique de l'UQAM et d'oeuvres de membres de l'Association des illustrateurs du Québec.

D'autre part, pour souligner d'une façon toute particulière cet événement artistique, le CCDD organise un CARNABAL. Le soir de la Saint-Valentin (samedi, 14 février). Le grand public est invité à ce bal costumé qui se tiendra dans les locaux du Centre, rue Sherbrooke. Pour renseignements: 282-3395.



Les enfants envahissent l'UQAM

Peu avant le congé des Fêtes, le Père Noël a fait escale à l'UQAM, escorté de ses lutins, de la fée des étoiles et de Gaston Lagaffe. Près de 240 enfants l'ont rencontré avec émerveillement et timidité parfois. En attendant l'arrivée des animaux-clowns, des enfants bricolaient, s'amusaient au kiosque de jeux

d'adresse pendant que d'autres assistaient à une démonstration de tei-kwon-do. Ce premier dépouillement d'arbre de Noël destiné aux enfants des divers personnels a été organisé par M. René Comtois du service de la protection publique, entouré d'une équipe de collaborateurs et d'une trentaine de bénévoles.

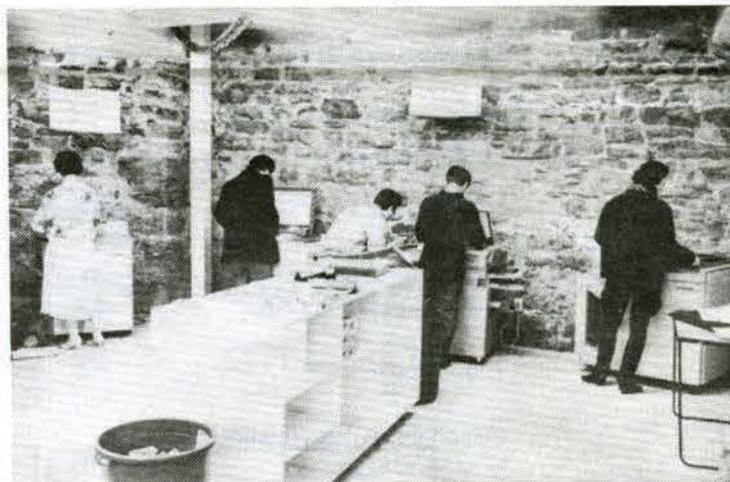
Publi-reportage

7200 COPIES À L'HEURE

Depuis maintenant deux ans, **Copiexpress** offre un service hors-pair à sa clientèle. Située au 2001 A rue Saint-Denis, cette PME, dont la renommée n'est plus à faire, est entièrement gérée par des québécois dynamiques, soucieux de donner la satisfaction garantie à une clientèle de plus en plus alerte.

Pour les étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ou ceux du CEGEP du Vieux-Montréal, le service de **Copiexpress** est des plus efficaces. Son libre-service met à la disposition des étudiants six photocopieurs hautement perfectionnés. **Copiexpress** assure un produit impeccable. D'ailleurs, on prévoit augmenter le nombre de ceux-ci dans un avenir rapproché. De plus, il n'en coûte que trois sous, trois sous seulement pour une photocopie de qualité supérieure.

Malgré ses bas coûts, **Copiexpress** ne vous reçoit pas dans un lieu vétuste. L'accueil y est agréable et les employés serviables. De plus, l'aménagement évite l'engorgement dans ce local bien éclairé.



Copiexpress offre maintenant six photocopieurs Xerox hautement perfectionnés pour un libre-service plus rapide.

La confiance du public envers **Copiexpress** au cours des deux dernières années a également fait de l'entreprise une véritable génératrice d'emploi qui reflète le dynamisme des entrepreneurs québécois. A sa fondation en 1984, l'entreprise ne comptait que deux employés. Aujourd'hui, grâce à votre appui sans cesse grandissant, elle fournit un emploi stable à sept personnes.

Mais **Copiexpress** ne s'adresse pas seulement aux étudiants. Les groupes, associations ou organisme dont le besoin en photocopies est souvent des plus

volumineux et des plus pressant peuvent compter sur la ponctualité et le professionnalisme de **Copiexpress**. L'entreprise assure un service rapide et tous formats.

de grande qualité grâce au Xerox 9 400 qui peut reproduire 7 200 copies à l'heure. En l'espace de quelques heures, **Copiexpress** imprime plusieurs milliers de photocopies pour votre assemblée du lendemain.

Pour accélérer le service, **Copiexpress** va cueillir chez vous le matériel à photocopier, tout en assurant de vous le livrer dans les plus brefs délais et ce

EN BREF

Don à la bibliothèque

Au nom de M. Édouard Meynier de Salinelle, directeur-général d'UNIPRESSE, M. Robert Bureau, professeur-chercheur aux sciences juridiques, a remis au service des bibliothèques de l'UQAM un exemplaire du **Dictionnaire des industries**, qui comporte 36 000 définitions et un index anglais-français.

L'imposant ouvrage a été publié avec le concours du Bureau des traductions du Secrétariat d'État du Canada, du Commissariat général de la langue française, de l'Entraide par le livre et les moyens audiovisuels, et de la Fondation postuniversitaire interculturelle, sous les auspices du Conseil international de la langue française. Un double de l'ouvrage peut aussi être consulté au service des bibliothèques.

À tous les profs.

Venez corriger votre sobriété dans l'atmosphère particulière de la Signature.

Une «chaire» vous est réservée...

Donnez vos notes et nous vous donnerons la nôtre.



Danse
Bar
Rencontre
Heure
joyeuse
tous les
jours

Gilles Russo
845-6639

1567, rue Saint-Denis,
Montréal H2X 3K3

Prix spéciaux pour vos «party»



Restaurant-Bar
Cuisine française et espagnole

Spécial 3^e anniversaire
Repas complet de 3,25 \$ à 5,50 \$
Toute la journée

1639 St-Hubert, Montréal

523-0053

COPIEXPRESS

photopies

3¢

COPIEXPRESS
2001-A St-Denis
(Sous-sol M.Sous-Marin)
287-9744

*pas de frais pour réduction
ou agrandissement
sur papier XEROX

Nous vous offrons également

- *reliure
- *papier de couleur
- *brochage
- *pliage
- *couvertures (plusieurs couleurs)
- *acétates
- *envelopes
- *liquide correcteur
- *colle

attention étudiants!